

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté Urbaine de Dunkerque, BP 85530, Point(s) de contact : Service des marchés publics, 59386, Dunkerque Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 3 28 62 70 60, Courriel : [commandepublique@cud.fr](mailto:commandepublique@ cud.fr), Code NUTS : FRE11

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Consultation relative à une concession de service public pour l'exploitation des dix stations d'épuration sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque

Numéro de référence : DSP-2021-02

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90400000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La procédure vise à l'attribution d'un contrat de concession au sens de l'article L. 1411-1 du CGCT et L. 1121-1 du Code de la commande publique portant sur l'exploitation des dix stations d'épuration sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 131 000 000,00 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90400000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45253700

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE11

Lieu principal d'exécution : Territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque

II.2.4) Description des prestations : Le futur concessionnaire aura à sa charge, notamment, les missions suivantes : - L'accomplissement de toutes les démarches requises pour obtenir l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'exploitation des ouvrages, étant précisé que la CUD

II.2) DESCRIPTION

demeurera l'entité titulaire des autorisations - L'exploitation des STEP concédées - L'entretien courant et le gros entretien renouvellement des STEP - La gestion du personnel et des frais y afférant - La souscription des assurances couvrant la responsabilité afférente à l'activité, à l'occupation des ouvrages - Le respect de l'ensemble de la réglementation en vigueur pour l'exploitation et pour les travaux à réaliser - La gestion administrative et financière de l'activité - Le cas échéant, la réalisation des travaux objets de la tranche optionnelle. L'ensemble des prestations à la charge du Concessionnaire est décrit dans le projet de Contrat (pièce B). Les prestations sont détaillées au projet de contrat joint au DCE.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 131 000 000,00 euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 144

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Délégation de service public

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Le candidat fournit une Notice n°1 comprenant : 1) Lettre de candidature, datée et signée du dirigeant, accompagnée des documents l'habilitant à la signature (en cas de groupement ou de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, nom des membres et sous-traitants, identité du mandataire, preuves de l'habilitation du mandataire) ; Les candidats fourniront une note contenant les informations utiles sur la structure envisagée pour l'exécution du Contrat ; 2) Déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11, et à l'ensemble des conditions soumises aux articles R. 3123-16 à R. 3123-19 du code de la commande publique ; 3) Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail ; 4) Les documents suivants relatifs à la situation propre des opérateurs économiques : - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate ; - Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou, pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; - Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférentes à cette procédure. Les candidats étrangers devront satisfaire les mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays. Les formulaires DC1, DC2 applicables à la réglementation marchés publics peuvent être utilisés, ils sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj>.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat fournit une Notice 2 comprenant les éléments suivants : 1) Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices par le candidat ou par les sociétés du groupe dont il se réclame des moyens financiers et opérationnels (dans ce second cas mentionner la raison sociale des sociétés concernées) ; Le candidat pourra utiliser à cet effet l'imprimé DC2 susmentionné. 2) Pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement d'un bilan est obligatoire en vertu de la loi : les bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents, des trois (3) derniers exercices ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ; 3) Les liasses fiscales complètes comprenant l'ensemble des annexes des trois (3) derniers exercices ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ; 4) Les rapports des commissaires aux comptes des trois (3) derniers exercices ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France ; 5) Un organigramme présentant la structure de l'actionariat du candidat permettant de positionner le candidat vis-à-vis des opérateurs économiques dont il se réclame des moyens financiers ou opérationnels ; 6) Pour les candidats se réclamant de garanties financières de leur maison mère, les liasses fiscales complètes de la maison

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

mère comprenant l'ensemble des annexes des trois (3) derniers exercices ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
Le candidat fournit une Notice 3 comprenant : 1) Une note descriptive des moyens humains et matériels du candidat comprenant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois (3) ans ; 2) Indication des noms et qualifications professionnelles (titres d'études et professionnels) des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de concession tant pour la conception et la construction des ouvrages que pour leur exploitation, notamment des responsables de prestations de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du présent contrat ; 3) Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public et les capacités techniques et professionnelles du candidat comprenant ses références acquises dans le domaine objet de la délégation ou dans un domaine comparable et/ou toutes autres références ou éléments d'information susceptibles de démontrer son aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public ; 4) Une liste des prestations de même nature et importance que les prestations objets du marché, en cours d'exécution ou exécutés au cours des trois (3) dernières années appuyées, pour les prestations les plus importantes, d'attestations de bonne exécution. Ces attestations indiquent le lieu d'exécution des prestations, la nature et les caractéristiques principales de l'opération, la programmation, le montant des travaux, la date de livraison, la collectivité concédante, la complexité des montages juridiques, la nature des prestations personnellement effectuées par chacun des membres, le coût global de l'opération, et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) **Informations sur les concessions réservées**

III.2) **Conditions liées à la concession**

III.2.1) **Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) **Conditions d'exécution de la concession :**

III.2.3) **Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif
Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.2) **Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**

11 mars 2022 - 12:00

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

1) La consultation est organisée selon une " procédure ouverte " en application de la jurisprudence du Conseil d'état Corsica Ferries (CE 15 décembre 2006, Corsica Ferries, req. N° 298618). Les candidats devront donc déposer, dans un même pli et en même temps, un dossier de candidature et une offre avant la date et heure limite fixées à la rubrique iv.2.2 ci-avant. 2) L'Attention des candidats est attirée sur le fait que compte tenu de la limitation du nombre de caractère du présent avis, ces derniers doivent prendre connaissance du règlement de consultation librement téléchargeable à l'adresse suivante :

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

<https://www.marches-securises.fr/> Les candidats devront impérativement prendre connaissance du Règlement de consultation lequel précise les conditions de participations des opérateurs à la procédure. 3) En cas de groupement, les informations demandées à la section Iii.1 sont exigées pour chaque membre du groupement. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. 4) La durée indiquée au point Ii.2.7 court à compter de la date prévisionnelle de prise en charge et d'exploitation des installations, laquelle est fixée au 1^{er} janvier 2023. 5) Le contrat à conclure est un contrat mixte au sens de l'article L. 1321-2 du CCP en ce que celui-ci comprend des prestations objectivement dissociables et relevant pour partie du droit des concessions et du droit des marchés publics. Conformément à l'article Article L1321-2 du CCP, le régime juridique applicable au Contrat est celui des concessions à l'exception des prestations relatives à la Tranche Optionnelle qui relèvent du droit des marchés publics. 6) Dans le cadre de la présente consultation, le contrat comporte une solution de base et une tranche optionnelle (ci-après la "Tranche Optionnelle "Au sens de l'article R3135-1 du CCP : Conception construction et exploitation d'une unité de valorisation des boues

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039, 59014, Lille Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 59 54 23 42, Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

VI.4.3) **Introduction de recours :**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Communauté Urbaine de Dunkerque - Service Contentieux et Etudes Juridiques, 59386, Dunkerque Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 3 28 62 71 10, Courriel : [commandepublique@cud.fr](mailto:commandepublique@ cud.fr)

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

30 novembre 2021